



COIFFURE : PRÉVOYANCE ET FRAIS DE SANTÉ QUAND ET COMMENT BÉNÉFICIER DES AIDES SOCIALES ?

PASS Solidarité TPE
Pass que nous le valons bien !

PRÉVOYANCE : DES AIDES ET DES SERVICES POUR LES SALARIÉS DE LA COIFFURE

Faire face à une situation difficile

Pour vous conseiller sur les démarches administratives, vous accompagner financièrement et trouver des réponses adaptées à vos besoins sur toutes les questions de la vie quotidienne :

- > **Dépendance** : adaptation de l'habitat, aides à domicile, entrée en établissement ;
- > **Aide aux aidants** : solutions de répit, soutien psychologique, aides à domicile... ;
- > **Handicap** : aides à domicile, aménagement du domicile/véhicule, séjours en centre adapté ;
- > **Veuvage** : accompagnement lors d'un décès ;
- > **Santé** : bilan de santé, soins dentaires, appareils auditifs, optique ;

Face aux incertitudes qui pèsent sur l'avenir et les emplois de nombreuses TPE (Très Petites Entreprises de moins de 11 salariés) en raison de la crise sanitaire, le **syndicat FO** a souhaité manifester son soutien aux travailleurs salariés et non-salariés des TPE, aux emplois précaires et aux emplois de la famille.

Le PASS Solidarité TPE, c'est un accès **100 % gratuit*** à une plateforme Avantages, réservée normalement aux adhérents, et qui vous permet, ainsi qu'à votre famille, de bénéficier de réductions sur des produits de la vie courante mais aussi d'offres exceptionnelles sur les loisirs, les activités sportives, les assurances, le shopping. Sans oublier un service en ligne de formation à l'orthographe pour petits et grands et, dès le mois de juillet, un service de géolocalisation d'offres d'emploi.

**PASS que pour FO,
les paroles c'est bien, les actes c'est mieux.**

*Jusqu'au 31 mars 2021

www.tpe.fgtafo.fr

En partenariat avec les Fédérations de la Métallurgie et de la Pharmacie, cuir et habillement.

**Les élections TPE se tiendront du 25 janvier au 7 février 2021.
Votre matériel de vote sera envoyé en octobre 2020 par courrier.**

> **Emploi** : aide à la formation, à la création d'entreprise et à la mobilité (permis de conduire, achat ou réparation de véhicule...);

> **Logement** : déménagement, charges de logement, équipement de première nécessité.

Trouver une solution d'hébergement ou de répit

Pour vous accompagner dans vos démarches et vous offrir un accès prioritaire : résidences avec services, résidences médicalisées, séjours permanents, temporaires ou accueils de jour...

Accompagner ses proches fragilisés

Site internet dédié aux aidants, informations, conseils et discussions permettant aux aidants familiaux d'échanger entre eux et de bénéficier de conseils d'experts : www.aidonslesnotres.fr

POUR CONTACTER L'AG2R

✉ actionsociale.coiffure@ag2ramondiale.fr

☎ 0 969 361 043 (coût d'un appel local)

🌐 <https://www.ag2ramondiale.fr/>

Notre syndicat se tient à votre disposition pour vous aider à constituer votre dossier et le défendre devant le conseil de gestion de la mutuelle.

VOTRE CONTACT FO

Stéphanie Prat-Eymeric, secrétaire fédérale :

☎ 06 63 83 59 13

✉ stephanie.eymeric@fgta-fo.org



Le régime santé de la branche Coiffure

Remboursements et tarifs, action sociale et prévention, actualités du régime frais de santé.

Salarié(e)s de la coiffure, retrouvez toutes les informations sur votre régime de frais de santé grâce au nouveau site Internet :

www.coiffurevitalite.fr

Frais de santé : le fonds social

Créé par les partenaires sociaux, le fonds de solidarité de la branche coiffure s'adresse à l'ensemble des salariés, retraités, et anciens salariés adhérents au régime de complémentaire santé de la coiffure auprès de l'une des 16 mutuelles partenaires du dispositif Coiffure Vitalité.

Ce fonds d'action sociale permet d'allouer des aides ponctuelles pour permettre aux adhérents d'accéder aux soins lorsque ceux-ci fragilisent leur situation financière. Son intervention s'appuie notamment sur les principes d'égalité de traitement, de confidentialité et de prise en charge personnalisée.

Pour tout comprendre sur le fonctionnement du fonds social Coiffure et effectuer vos demandes rendez-vous sur www.coiffurevitalite.fr ou adressez vous à votre mutuelle.